

LYON ET SA RÉGION

● **Société**

L'association
des Médailleurs
de la Résistance,
dans un communiqué,
exprime son émotion
face
aux productions
télévisées.

Médailleurs de la Résistance : les films sur Jean Moulin désapprouvés

DIVERSES RÉACTIONS avaient succédé aux diffusions des deux téléfilms consacrés à Jean Moulin : le premier d'Yves Boisset diffusé en juillet 2002 sur France 2, le second de Pierre Akhavan programmé en janvier dernier sur TF1.

Si les deux acteurs — Charles Berling et Francis Huster — qui incarnent l'unificateur de la Résistance ne semblent pas en cause, en revanche les interprétations de l'Histoire données dans les deux versions sont contestées et ont donné lieu à ce communiqué de l'Association nationale des médaillés de la Résistance et de leur section du Rhône : « Chacun de ceux qui à « l'Appel » du général de Gaulle ont, pendant les cruelles années de la guerre, combattu sous le drapeau à croix de Lorraine ou dans l'armée de l'ombre ne peut que ressentir une profonde émotion à l'égard des récentes productions télévisées consacrées à Jean Moulin. En effet, s'attarder sur une relation supposée de la vie privée de ce héros de la Résistance, limiter la présentation de cette Résistance à une lutte en son sein de mouvements déchirés par des mesquines querelles de personnes, porter sans preuves ni ex-

plications les plus graves accusations sur telle personnalité aujourd'hui disparue, en insinuer d'autres sur le rôle joué par tel ou tel acteur du drame de Caluire ne relève en aucune manière de la vérité historique. La « liberté artistique » ne peut être regardée comme autorisant à présenter à plusieurs millions de téléspectateurs une version aussi peuplée... d'approximations et d'inexactitudes d'un épisode capital de l'histoire de la Résistance. Nul n'a, en particulier, le droit de remettre en cause sans aucune preuve le jugement porté par le chef de la France Libre sur un homme qu'il a reconnu comme un de ses compagnons « dans l'honneur et par la Victoire ». Est-ce trop demander aux cinéastes que de respecter les morts en attendant le verdict des vivants ? La mémoire de Jean Moulin, martyr du combat cruel et héroïque mené pour la restauration de la France dans son honneur et dans la dignité, ne méritait pas une telle évocation de sa vie et son œuvre. Il appartient à ceux qui ont survécu de le rappeler ».